



Métropoles

1 | 2007
Varia

Oblét Thierry, Gouverner la ville. Les voies urbaines de la démocratie moderne

2005, Paris, Presses Universitaires de France, Collection « Le lien social »,
306 pages

Bernard Jouve



Éditeur

ENTPE - École Nationale des Travaux
Publics de l'État

Édition électronique

URL : <http://metropoles.revues.org/114>

ISSN : 1957-7788

Référence électronique

Bernard Jouve, « Oblét Thierry, *Gouverner la ville. Les voies urbaines de la démocratie moderne* », *Métropoles* [En ligne], 1 | 2007, mis en ligne le 16 mai 2007, consulté le 02 octobre 2016. URL : <http://metropoles.revues.org/114>

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.



Métropoles est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Oblet Thierry, *Gouverner la ville. Les voies urbaines de la démocratie moderne*, 2005, Paris, Presses Universitaires de France, Collection « Le lien social », 306 pages

La France est actuellement en pleine phase d'introspection à la suite des émeutes urbaines qui ont secoué certaines banlieues au cours du mois de novembre 2005, qui se sont traduites par l'incendie de quelque 10 000 véhicules particuliers et un coût total de 200 millions d'euros de dégâts. Autant dire que le livre de Thierry Oblét, publié en avril 2005, rencontre une actualité « brûlante » qui interpelle le « modèle social français » et qui s'enracine dans un racisme de la vie ordinaire, dans l'exclusion de pans entiers de la société française du marché du travail, dans une polarisation socio-spatiale sans précédent, ... Même si cette question du traitement de l'exclusion n'est pas au centre de l'ouvrage de Thierry Oblét, le choix de la photo illustrant la couverture indique clairement « où » se situe le problème du gouvernement de la ville : on y voit, en encart, une barre d'immeubles d'habitation HLM, typique des banlieues « difficiles » qui ont défrayé la chronique fin 2005.

Le propos de l'auteur est cependant d'une autre nature : il s'agit de reconstituer plus d'un siècle d'interventions dans le domaine de l'urbanisme en s'attachant à identifier à partir de trois phases successives les quelques principes et grands référentiels qui ont servi de cadre aux programmes et politiques des autorités publiques, qu'elles soient étatiques ou municipales. En France, comme dans de nombreux pays européens (Le Galès, 2003), on ne peut comprendre l'urbanisme, en tant que politique publique et pratique professionnelle, en dehors des relations historiques qui se sont tissées depuis la fin du Moyen Age entre l'Etat et les villes. C'est la raison pour laquelle Thierry Oblét resitue à grands traits cette évolution et la perte

d'autonomie politique et financière des villes au profit des autorités étatiques. Dans l'introduction générale de l'ouvrage, avant de détailler comment, au milieu du XIX^e siècle, l'Etat français se lance dans les prémices de l'urbanisme, l'auteur revient sur cette lente « agonie » des villes françaises qui étaient jusqu'à la fin du Moyen Age des construits socio-politiques majeurs. Convoquant Fernand Braudel, il insiste sur le fait que « la civilisation européenne, jusque-là fruit urbain, mûri dans de multiples et petites cités privilégiées et originales, va devenir 'territoriale', nationale. En conséquence, les villes devinrent incapables de promouvoir leurs propres élites et de produire leurs valeurs » (p. 7). Cette affirmation mérite que l'on s'y attarde car elle va à contre-courant d'un ensemble de travaux d'historiens qui, au contraire, ont insisté sur la prise en compte par les Etats naissants de valeurs, au départ, portées par un segment très précis de la société civile urbaine ; essentiellement la bourgeoisie (Blickle 1998). C'est en effet la bourgeoisie qui a fait l'apologie des régimes politiques libéraux à travers l'accent mis sur la démocratie représentative et le principe « un homme, une voix » qui s'est progressivement imposé dans la vie politique nationale.

En dehors de cette remarque, qui n'a rien d'anodin, l'auteur se propose de replacer dans une perspective historique la nature des politiques urbaines en France en ayant soin de les resituer dans trois grandes périodes historiques qui se sont succédées et qui ont donné lieu à la déclinaison de cadres cognitifs particuliers. Les premiers pas de l'urbanisme, portée sur les fonds baptismaux par le Baron Haussmann à Paris, illustrent ce que Thierry Oblet appelle la « Police de la ville » c'est-à-dire une pratique urbanistique confrontée en premier lieu à la régulation politique des tensions entre classes sociales et qui va développer, sur fond d'hygiénisme, un arsenal de mesures en matière de traitement de la voirie urbaine qui ont à la fois pour objectif de faire exister la ville en tant que moteur économique et d'éliminer les

risques d'épidémie et de révolutions. Avec l'avènement de la III^e République, l'urbanisme cesse d'être le fait du Prince pour se muer en pratique professionnelle renvoyant à une action collective. Thierry Oblet montre comment la construction du métro parisien participe de cette mutation très importante et comment cet équipement public de première importance se nourrit d'un ensemble de réflexions portées par des responsables municipaux et une élite réformatrice acquis à l'industrialisation qui aboutiront, sans qu'elle soit encore tout à fait formalisée, à la planification urbaine. Pourtant, la création de cette « ville moderne » se heurte dans le même temps à des résistances très fortes des propriétaires fonciers et immobiliers qui voient dans cet urbanisme naissant une atteinte au droit de propriété individuelle. La question du logement social est particulièrement illustrative et montre toutes les difficultés pour la puissance publique à se saisir de ce secteur de politique publique alors même que les conditions d'hygiène, de salubrité de l'habitat ouvrier sont catastrophiques. L'auteur de l'ouvrage revient sur les grandes étapes de la difficile mise à l'agenda de ce problème qui n'est pas portée, au départ, par la classe ouvrière, singulièrement peu structurée mais par des réformateurs souhaitant l'application de principes « solidaristes », repris par la suite par une élite ouvrière urbaine. Pour autant, l'intervention de l'Etat reste très contestée et s'il légifère, il ne trouve que très peu de relais au sein des acteurs privés. Cela restera vrai jusqu'aux années 1950.

Jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, l'Etat se refuse à faire des « problèmes urbains » un objet de controverse et de débat politiques, de même qu'il ne souhaite pas favoriser, outre mesure, l'intervention municipale dans le domaine afin de ne pas réveiller les vieux démons et la fragilité du consensus sur le régime politique de l'époque. C'est dans ce contexte de dépolitisation de la ville et de ses enjeux que

l'urbanisme en France émerge en tant que pratique professionnelle visant à répondre par des choix techniques fondés sur une « science de la ville » à des enjeux portant hautement sociaux et politiques.

Avec la fin du second conflit mondial, on entre dans une seconde phase caractérisée par la planification qui est censé permettre de canaliser la modernisation de la société française. Comme le rappelle Thierry Oblet, cette modernisation est conçue à l'époque à la fois comme un processus économique, nécessitant une rationalisation du système productif et liant le progrès social au progrès économique et comme un processus politique véhiculé par des préoccupations de nature sociale et culturelle appelant à un renouvellement de l'action publique. L'intervention de l'Etat sur l'urbain va prendre, durant cette période, différentes formes et porter sur plusieurs « objets » : le logement, l'urbanisme, les transports et l'aménagement du territoire. Au delà du manque certain de cohérence dans les interventions entre ces 4 champs d'intervention, deux grandes logiques prévalent durant cette période. D'une part, le développement urbain est considéré comme une pierre angulaire dans la croissance économique et sa régulation. D'autre part, les politiques urbaines sont conçues comme un cadre à partir duquel l'Etat à la capacité de formater et d'agir sur l'intégration sociale, les modes de vie, le changement social. Ainsi, la politique du logement, en plus de la pénurie qu'elle vise à traiter, se fixera pour ambition, avec le « succès » que l'on sait, de favoriser le rapprochement des groupes sociaux. Dans contexte, et par rapport à la première période historique, l'Etat, par le biais de la planification, élargit considérablement ses prérogatives. La dimension démocratique irrigue également ce projet de modernisation : face à des élus locaux considérés, dans leur ensemble, comme conservateurs, l'Etat gaullien s'engage dans une dynamique visant à favorisant la participation des « forces vives de la société civile ». Cependant,

cette dynamique s'enlisera et fera place à des mouvements urbains contestataires. L'essoufflement budgétaire, consécutif à la crise économique dans les années 1970, remet en question la logique planificatrice.

Les années 1980 et 1990 consacrent un nouveau référentiel sur fond de compétition territoriale exacerbée et de recompositions de l'Etat keynésien. L'heure n'est plus à la planification par un appareil d'Etat « éclairé » mais davantage à l'action collective et à la formalisation de projets (qui se trouvent déclinés sur différents territoires, du quartier à l'échelle métropolitaine). Les lois de décentralisation de 1982, en confiant plus de responsabilités aux élus locaux, alimentent ce nouveau cadre cognitif dans lequel la ville se mue en « acteur économique » et en « acteur collectif ». A côté de cette politique d'excellence, la situation des quartiers en crise se dégrade rapidement alors que la décentralisation renforce les dynamiques ségrégatives du marché du logement et la politique de la Ville fait ses premiers pas. L'Etat tente bien de corriger le tir, tantôt par le biais de mesures incitatives, tantôt coercitives, en forçant les communes à mettre en place des politiques de logement social, rien n'y fait. La logique du projet collectif est incapable de traiter une polarisation sociale exacerbée qui conduira aux émeutes urbaines de novembre 2005.

L'ouvrage de Thierry Oblet se termine par une conclusion dans laquelle il insiste sur la nécessité de reconsidérer les fondements de la représentation politique au sein des instances de gouvernement local et de mettre en place des mécanismes d'évaluation de politiques publiques qui permettent également à la démocratie participative de s'exprimer. En effet, l'auteur considère que l'un des problèmes fondamentaux du gouvernement des villes réside dans la faible prise en compte des populations marginalisées et des « captifs du périurbain absents de grandes manœuvres

territoriales d'organisation politique des aires urbaines » (p. 277). Il plaide donc en faveur d'une réforme des institutions métropolitaines au sein desquelles ces groupes se feraient mieux entendre. De même, par le biais de l'évaluation des politiques publiques, il serait possible, selon l'auteur, d'œuvrer dans le sens d'une nouvelle exigence démocratique. Ces deux propositions ont de quoi surprendre tant il est admis que les réformes territoriales visant à créer des instances métropolitaines se traduisent rarement par une attention soutenue à l'endroit de la question de la représentation politique.

De plus, on sait le faible contenu démocratique des pratiques relevant de l'évaluation des politiques publiques. Le décalage entre les propositions de Thierry Oblet et la réalité des pratiques politiques – tant du côté des réformes institutionnelles que de l'évaluation des politiques publiques – est d'autant plus dommageable qu'il s'agit là de la principale contribution personnelle de l'auteur. En effet, cet ouvrage présente une synthèse parfaitement réussie de la multitude des travaux touchant à l'urbanisme et aux politiques urbaines. Pour qui ne connaît pas ces politiques publiques dans le contexte français, l'ouvrage de Thierry Oblet est un très bon outil de travail qui recense pratiquement tous les travaux produits sur la question.

Pour les autres, ils ne trouveront pas de véritable innovation, ni de perspectives nouvelles. L'auteur puise toute son analyse dans des travaux déjà existants, qu'il a le mérite d'agrèger. On ne saurait tenir rigueur de ce « travers » à Thierry Oblet car, après tout, il illustre l'une des tendances de fond qui travaille actuellement le champ des études urbaines. Le rythme et le volume de productions académiques sont tels que les ouvrages proposant des synthèses, mais aucune avancée nouvelle,

METROPOLES

2007, n° 1

deviennent de plus en plus nécessaires. Si tel était le pari de Thierry Oblet, il est indiscutablement gagné.

Bernard Jouve

Laboratoire RIVES – UMR CNRS 5600

Bibliographie

Blickle, P. (sous la direction de) (1998), *Résistance, représentation et communauté*, PUF, Paris.

Le Galès, P. (2003), *Le retour des villes européennes : sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Presses de sciences po, Paris